



ACCOMPAGNEMENT DU PÂTURAGE

Un accompagnement personnalisé pour adapter mon pâturage à mon exploitation.

MODALITÉS

- Prestation individuelle
- Jusqu'à 3 visites sur mon exploitation en fonction de l'option choisie

+ Un expert présent sur une saison

LES
+

+ L'herbe placée au cœur de mon système

DOCUMENTS REMIS

- Un plan de pâturage
- Un suivi sur une saison

POUR ME PERMETTRE :

- D'optimiser mon pâturage.
- D'améliorer l'autonomie alimentaire de mon exploitation :
 - par l'ajustement des surfaces de fauche et de pâturage,
 - par l'amélioration de la qualité de la ration de base pâturée pour réduire les concentrés et/ou augmenter les performances.

MON CONSEILLER FOURRAGES :

- Réalise le diagnostic de ma situation et me propose des conseils pour la saison à venir.
- M'accompagne en cours de saison pour faire les ajustements nécessaires. | **En option**
- Fait un bilan en fin de saison et me propose un plan de pâturage pour l'année suivante. | **En option**

CONTACT

☎ **Equipe fourrages** : 04 73 44 45 95
✉ fourrages@puy-de-dome.chambagri.fr

Tarifs et conditions de vente sur demande

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

NEUTRALITÉ

Un accompagnement en toute objectivité et indépendance

EXPERTISE

Une large palette de compétences et de références

RÉSEAU

La force d'un réseau national et régional

PROXIMITÉ

Des bureaux décentralisés sur tout le département.

Je peux aussi être intéressé(e) par :

- Le diagnostic de l'état des prairies
- Le diagnostic des pratiques fourragères
- Le DIAM : DIAGnostic Multifonctionnel du système fourrager
- Les bulletins techniques Info-maïs et Info-prairie
- Une formation pour optimiser la conduite de mon exploitation

UN CONSEIL
PHYTOPHARMACEUTIQUE
NEUTRE ET OBJECTIF !
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE
EN CHARGE DE
L'AGRICULTURE
SOUS LE NUMÉRO
IF01762

ENGAGEMENT
DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS
ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION

www.afnor.org
Conseil-Formation